L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er DECEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 1er DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par J. B. Walter, à midi, à l'encoignure des rues Louisa et Grape—Mobilier, argenterie, bijoux, montres en or et en argent.

Par J. Dajau, jr, à sa salle d'encan, 183 rue Gravier, Meubles et pianos.

Par F. Fernandez, à son nouveau magasin d'encan, rue de Chartres, 51, près Bienville—Grande vente d'ouverture—Marchandises sèches, notions, articles de fantaisie, notions, chapeaux &c.

Aussi, par le même—36 douzaines pale liqueurs.

Par Hoffman, Morris & Co à leur salle d'encan, 39 rue de Chartres—Marchandises sèches et articles d'habillements.

Par H Scott, à sa salle d'encan, rue de Chartres—Grande vente de marchandises sèches, habillements, chapeaux, bottes et souliers.

Par Louis Stern & Bros, à leur salle d'encan, rue de Chartres—Chaussures.

Par D. E. Murphy, au No. 47 rue des Magasins—500 lots de quincaillerie et un envoi de coutellerie et de tissusor.

☞ **Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée**

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185.....Rue des Remparts.....185

Marchandises sèches, linge, Bijouterie, etc.—Demain, lundi, 2 décembre, à 10 heures du matin, dans les salles d'encan de la rue de Chartres, No. 14, MM. Louis Stern & Bros vendront, sans réserve ni limite ou réserve, un grand assortiment de marchandises sèches et articles de bijouterie. Cette vente, très considérable, mérite l'attention du commerce, et nous la recommandons aux marchands de la ville et de la campagne. Voyez l'annonce.

Vente de Chaussures.—MM. Louis Stern & Bros vendront aujourd'hui, mercredi, 1er décembre, à 10 heures du matin, rue de Chartres, No 16, 300 cases de bottes, souliers et bradequins, qu'ils viennent de recevoir par les dernières arrivages et conviennent pour messieurs, dames, demoiselles et enfants. En conséquence, le public du monde étant invité à assister à cette vente, le article les 50 les seront divisés au gré de la convenance de acheteurs.

THEATRES.

Aujourd'hui Mercredi :

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Les soeurs Worrell, Sinbad the Sailor, et Mlle Tarnour.

ST CHARLES—Sam.

VARIÉTÉS. — Engagement de MM. John E Owens.

CRESCENT-CITY MUSEUM—Nos 40 et 42, rue St Charles, vis-a-vis l'Hôtel.

Une décision de la Cour Suprême.

Le 19 mai dernier, une élection municipale a eu lieu pour la nomination d'un certain nombre d'aldermen et d'assistant-aldermen. Ce sont des conservateurs qui furent élus par le peuple. Le gouverneur, en vertu d'une loi du 19 août 1868, et prétendant que ces élections n'étaient pas valides parce qu'elles avaient eu lieu à une époque autre que celle fixée par la loi, s'arrogea le droit de nommer des conseillers municipaux, pour remplir, disait il, les places restées vacantes par le défaut d'élection en temps utile. Le texte de la loi invoquée par le gouverneur pour faire cette nomination est ainsi conçu :

Sec. 1. Toutes les fois qu'une vacance survviendra dans les emplois d'Etat, ou des parties de municipalité, dans cet Etat, actuellement existant, ou qui pourra être créé plus tard, par suite de décès, de démission, ou *par tout autre manière quelconque*, et pour lequel la Constitution a pas indiqué la manière de remplir la vacance, toutes lesdites vacances seront remplies, que ce soient des emplois d'Etat ou de paroisses, par des nominations faites par le gouverneur, de l'avis et du consentement du Senat, lesquelles nominations seront faites pour tout le terme non expiré des dits emplois vacants.

Dans la discussion à laquelle nous nous sommes livrés, à l'occasion des nominations faites par le gouverneur, nous avons démontré : 1o que le mot *emploi* ne pouvait s'appliquer aux fonctions de conseillers municipaux parce qu'il celles de sénateurs ou de représentants ; 2o que le pouvoir du gouverneur en supposant que la loi fût constitutionnelle, ne s'appliquait qu'aux cas de vacances individuelles, et non aux remplacements à faire par suite de l'expiration du terme régulier des différentes ; 3o que des élections ayant eu lieu, il n'y avait pas de vacances tant que ces élections n'avaient pas été déclarées nulles.

Dans une décision rendue en faveur de M Kreiser, maire de Jeff rson contre M. Leche nommé maire par le gouverneur, la Cour Suprême a décidé que le gouverneur n'avait pas le pouvoir de faire des nominations pour des fonctions électives dans le cas où le défaut d'élection en temps utile aurait laissé ces fonctions inoccupées, ou défaut d'élection ne pouvant créer de *vacances* proprement dites.

Cette jurisprudence de la Cour Suprême devait suffire à dissiper pratiquement la question, mais nous avons vu plus haut que dès lors rien ne la justice sont des lettres mortes !

M Warmoth qui avait fait mettre M Leche en possession de la mairie de Jefferson par l'arme des Etats Unis, a persisté à l'y maintenir en dépit de l'arrêt du tribunal nommé par lui même. D'un autre côté, les aldermen nommés par lui pour la Nouvelle-Orléans, continuent à disputer à ceux que le peuple a élus, le droit de siéger au Conseil municipal et de gouverner les finances, et comme M. Warmoth a soit plus d'habileté, soit plus de ténacité que ses adversaires, il finira probablement par l'emporter dans cette question comme il l'a emporté dans toutes les autres.

Une décision de la Cour Suprême vient d'être rendue en faveur des conseillers Warmoth et, bien qu'elle ne termine pas le procès, elle donne lieu de l'espoir sur le résultat final de la lutte judiciaire.

Voici de quoi il s'agissait :

Les conseillers élus par le peuple avaient pris possession de leurs sièges, et ceux de M. Warmoth avaient obtenu du juge de la Cour de District un jugement qui les déclarait lésal et dûment nommés et ordonnait aux premiers de leur céder la place. Par un mystère de procédure que nous avouons ne pas comprendre, les défendeurs, au lieu d'appeler de ce jugement à la Cour Suprême, ont fait faire un appel par le maire de la Nouvelle Orléans au nom de la ville. La Cour Suprême, sans examiner la question au fond, a rejeté l'appel en la forme par le motif que la ville *n'avait pas d'intérêt pécuniaire* dans la question, n'avait pas le droit d'appeler d'un jugement auquel elle n'avait pas été partie. La Cour ajoute qu'il n'y a pas d'appel de la part des défendeurs, et que la faute leur en est imputable.

Nous ne perdrons pas notre temps à discuter le motif invoqué par la Cour, il est trop contraire à l'évidence. Pas d'intérêt pécuniaire ! quand les revenus de la ville, montant à plusieurs millions de dollars, sont à la merci des aldermen ! N'est ce pas une dérision ?

Le rejet de l'appel fait par la ville ne termine pas la question, cependant, car les aldermen élus ont obtenu de la même Cour, qui avait donné gain de cause à leurs adversaires, une injonction pour empêcher ces derniers d'occuper leurs sièges au Conseil.

Il y aura donc de nouvelles plaidoiries sur cette injonction et, quelle que soit la décision à intervenir, il y aura, sans doute, un appel qui mettra la Cour Suprême en demeure de se prononcer définitivement sur la prétention qu'a le gouverneur de faire les élections populaires à lui tout seul — pour simplifier sans doute le mécanisme du suffrage universel.

Mais en voyant ce qui se passe à Jefferson, nous nous demandons si les décisions judiciaires auront la bâtonde autorité, s'il plaît à M. Warmoth de leur opposer les baïonnettes fédérales ou les bâtons des métropolitains. Il est certain que le but du gouvernement d'abord au maire et au conseil de ville complétement à sa dévotion, et, malheureusement, le maire et le conseil actuel, bien qu'étus par les conservateurs, ont administré les affaires de la ville de telle façon que l'appui moral de la communauté leur fait complètement défaut, bien que les plus graves considérations politiques militent en faveur du rejet des créatures de M. Warmoth.

ECOLE DES PATINS A ROULETTES.—Le manque d'exercice est une des causes qui affectent le plus la santé des résidents des villes. C'est surtout la jeunesse qui a le plus besoin de se livrer à un certain déploiement des forces musculaires pour maintenir un parfait équilibre dans le système. Or, nous ne saurions recommander un exercice plus salutaire, plus décent, et plus convenable pour la jeunesse des deux sexes que celui des patins à roulettes. On peut se convaincre des avantages qu'il présente en allant assister ce soir à la séance de l'école des patineurs au Mechanic's Institute, séance qui commence à sept heures et demie.

$55.—C'est le prix de la celebre Machine coudre de Grover & Baker qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris —A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

$35 —Une cause de santé faire une pin grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est ce compagnie aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La deuxième représentation du *Domino Noir* qui a eu lieu hier soir a été plus satisfaisante que la première—ce qui ne veut point dire qu'elle ait été très bonne.

Mlle Dupuy a joué le rôle d'Angèle avec beaucoup de finesse et d'entrain, et les couplets de troisième acte lui ont valu un succès mérité. Mme Domestre a été également fort applaudie.

Demain, jeudi, *La Marite de Portici*, grand opéra en 5 actes d'Auber. Massubielo, Michot—Pietro, Dumestre—La princesse, Mme Minsurr—Fenella, Mlle Kietz. Mr. Ketten s'est chargé du rôle d'Alphonse. Un rôle de second ténor ingrat et difficile.

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES. — La seconde conférence littéraire de M. Whitaker aura lieu ce soir, à sept heures et demie, dans la salle du Lycée à l'Hôtel-de-Ville. Le sujet de cette conférence sera : "Washington Irving" On sait que Irving est un des écrivains les plus élégants qu'ait produits la littérature américaine. Nous engageons les jeunes gens à suivre les conférences littéraires, quand l'occasion se présente à eux. C'est le meilleur emploi qu'ils puissent faire de leurs soirées.

BAL DE LA SOCIÉTÉ DU PELICAN.—C'est samedi prochain que la Société de Bienfaisance Mutuelle du *Pélican* doit donner son grand bal paré et masqué, dans la salle des Odd Fellows. On nous prie d'annoncer que demain, deux décembre, sera le dernier jour où il sera délivré des invitations, le comité ne devant plus se réunir. On trouvera dans l'annonce la liste des personnes auxquelles les demandes d'invitations peuvent être adressées.

BANQUE DU PEUPLE.—Nous croyons devoir rappeler aux actionnaires de la Banque du Peuple qu'ils sont convoqués aujourd'hui, à midi, au No 9, rue St-Louis, au 1er, pour assister à la lecture de la charte et à la signer.

LES COURSES.—Les courses du Jockey Club, à la Métairie, n'ont pas été favorisées par le temps jusqu'ici, mais tout annonce que aujourd'hui le temps sera convenable et la nombreuse assistance qui a pris l'habitude de se rendre à ces courses ne manquera pas d'aller au Côteau de la Métairie. Nous n'avons jamais vu plus d'entrain que cette fois pour ce genre de spectacle, et la raison en est facile à donner. Les plus célèbres chevaux de Etats-Unis ont été amenés à la Nlle-Orléans après le couronne de Louisville et de Memphis, en sorte que tout ce qui s'agite ici sont comme le couronnement des courses d'automne pour les chevaux qui y ont figuré. De là l'intérêt immense qui s'attache aux courses de la Métairie et la foule nombreuse qui n'y donne rendez-vous. Dans le cas où, à cause du mauvais temps, la course serait remise à un autre jour, un petit pavillon ensemencé au haut de l'Hôtel St-Charles, au Crescent Hall et au Club Hancock. On trouvera le programme d'aujourd'hui dans notre partie anglaise.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye pl prime ni assurance.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., jouent de leur influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la humanité. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 de la rue du Canal.—☞

FOIRE D'ÉTAT DE MISSISSIPPI.—MM. Louis Stern & Bros. ont reçu hier le certificat suivant :

Foire d'Etat du Mississipi, 1869.—Ce certifie et accorde à Stern Brothers, de la Nlle-Orléans, pour le superphosphate d'os simple comme fertilisateur par Stern. Ce certificat leur donne droit à un diplome qui leur sera transmis cet qu'il aura obtenu.

JNO. H. ECHATS, secrétaire.

LOUISIANE.

Nous empruntons au *Machaudé* les paragraphes suivants :

Nous nous abstenons de constater les résultats de la radiation, qui, sous le rapport de la Planté, nous semble vraiment déroutant. Tout au plus notre patriotisme fera-t-il une demi-réserve de sucre. La plantation de l'année prochaine entre considérablement et réunera mieux qu'en cette année, il faut l'espérer.

On nous rapporte que 65 serpents ont rendu l'honneur sur l'habitation "Louis Saint, à St Charles.

Une récolte exceptionnelle, les frères Loupe de St Jacques, ont obtenu 9 boucaulx de sucre de 3 barquets.

Trois nègres, qui travaillaient sur l'habitation Laufour, ont été arrêtés comme auteurs ou complices de l'assassinat de M. Pierre Zeringue. Ils auraient toute participation au crime, mais reconnaissant avoir eu tentative de sa perpétration la justice interrompue, ils ont tout maintenant à découvrir le meurtrier. L'arrestation a eu lieu vendredi, 19 de ce mois.

Nous lisons dans le *Drapeau de l'Attakapas* :

La ROLLAIS ou —Le temps se maintient très favorable pour l'exécution de la récolte de cannes ; aussi une bonne partie de la Paroisse a profité du instant et déploiement la plus grande activité pour se hâter de profiter d'une température aussi favorable. Le rendement est parfait plus satisfaisant qu'on ne s'attendait généralement, et si la récolte n'est pas aussi abondante que celle de l'année dernière, du moins la qualité du sucre est-elle de beaucoup supérieure.

DÉCOUVERTE IMPORTANTE. — Nous avons entendu, cette semaine, de la bouche même du savant Professeur Hilgard, un fait qui a été remarquable d'une découverte qui peut être d'une importance bien précieuse pour les habitants paroisse de la Louisiane. Une lampe allumée et remplie d'huile de pétrole jetée sur le plancher de la sucrerie, tout son contenu s'enflamma immédiatement en se répandant, et un moyen d'un commencement d'incendie, on essaya d'éteindre le feu en jetant de l'eau sur cette enflammée, mais loin de l'éteindre, l'eau ne fit qu'augmenter l'intensité du feu, et le résultat fut bien plus d'activité et plus d'ascension, quand par hasard l'économie de l'habitation, M. Télesphore Gravois, s'empara d'un baquet qu'il remplit de jus de cannes et en jeta le contenu sur la matière enflammée qui s'éteignit aussitôt complétement.

☞ La machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS réalise les prodiges des fées : elle est si simple qu'un enfant de 5 ans s'en sert. A vendre par M. S. Hedrick & 118 Canal.

Destruction du Port d'Oran.

On écrit d'Oran, (Algérie) le 3 novembre :

Cette semaine a été marquée par un désastre qui nous tourmente, nous et tout le pays, depuis quelques heures, détruit par un raz de marée comme de mémoire d'homme on n'en avait vu dans nos parages.

Le 30 octobre, nous avons eu un orage assez violent et la mer était devenue très forte ; elle a continué à grossir le lendemain, et dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, elle est devenue d'une violence incroyable.

Le 1er novembre, vers sept heures du matin, on sonnait en vain aux portes de la jetée ; à onze heures, une nappe d'eau de 12 mètres de large s'était frayée un passage entre le mur supérieur et la jetée droite maritime : à onze heures et demie, la brèche était complétement ouverte par un gigantesque coup de mer, qui est venu couler, lorsque dans le port, plusieurs barques et chaloupes, heureusement inhabitée.

L'œuvre de destruction a continué avec une rapidité effrayante ; à quatre heures de l'après-midi, la jetée tout entière, longue de 800 mètres, était anéantie. Et pendant cette horrible tourmente, pas la moindre brise, le calme le plus silencieux régnait dans l'air.

Presque toute la population était sur le môle du vieux port à venir au sauvetage des navires qui se trouvaient en perdition dans le nouveau ; trois bateaux à vapeur et deux navires à voiles ont pu être amenés dans le vieux port ; quatre autres navires à voiles ont été laissés sur leur demande, à leur risque et péril. Les plus jaugeant ont débarqué et leurs navires sont là, à la grâce de Dieu, ou peu protégés par la jetée nouvelle, qui a résisté.

Chacun s'est hâté de venir au secours avec un empressement des plus louables ; mais la nuit nous a surpris, et nous trouvant jusqu'au jour les plus malheureux avec les officiers de la garnison qui, sortant de la messe, venaient pour même prêt le temps de quitter leur grand uniforme.

Toutes les personnes qui étaient là avaient plus ou moins voyagé sur la mer, quelques-unes avaient vu les ouragans de la zone équinoxiale ; aucune ne se souvenait d'avoir assisté à une scène de destruction aussi rapide.

Les blocs énormes formant la jetée étaient enlevés comme des dos de carton ; des pans de muraille disparaissaient dans un coup de mer comme fondus ; certains coups de mer atteignaient par leurs embruns le haut du fort Lamoune, c'est à dire plus de cent mètres.

Il y a eu un nombre d'accidents inévitables.

Le courrier d'Alger, le *Kabyle*, est arrivé vers neuf heures du matin près du port ; il n'avait pas eu doute après le pavillon qui en interdisait l'entrée, car il est venu tout près, un moment nous l'avons cru perdu. Il a pu heureusement éviter de bord, jeté deux ancres, et un plus fort de la tourmente nous l'a vue en attendre Mers-el-Kébir, où il a pu débarquer ses passagers ; mais si le temps continue, ces derniers sont toujours d'être privés de leurs bagages jusqu'au retour de France du *Kabyle*, qui a repris le large.

—On presse activement les travaux du nouvel Opéra. Déjà la balustrade d'entourage du périmètre, du côté des rues Glück et Halévy, a reçu une ses accoudoirs en pilotis d'autre valles les quatorze bayadères nues en bronze antique, plus grandes que nature, qui vont porter sur dessus de leurs têtes des lanternes célaires par le gaz et d'une forme nouvelle.

A l'entrée de la rampe en fer à cheval, par où l'Empereur montera de la rue au premier étage du pavillon qui précède, au loge, on élève deux colonnes, une de chaque côté, dont les fûts sont en marbre rouge ; les socles, les cariées les chapiteaux corinthiens et les proues de navires placées à la base sont en bronze antique.

Cette entrée du souverain sera riche et splendide.

—La télégraphie ne saurait rester stationnaire. L'administration se dispose à adopter un nouvel appareil dit imprimeur autographique qui permettra de transcrire l'écriture même de l'expéditeur, et cela sans augmentation de prix. L'auteur de cette ingénieuse découverte est M. Meyer, commis principal de l'administration des lignes télégraphiques et qui vient de recevoir le chevalier de la Légion d'Honneur.

Manifeste de Ledru-Rollin.

Voici le manifeste de M. Ledru-Rollin :

AUX ELECTEURS.

Citoyens,

Libre, vous le savez, de choisir entre des candidatures sérieusement et votre candidature sans serment, j'ai regardé comme un devoir d'opter pour elle. Comme tout acte qui brise avec le passé, c'est une responsabilité grave ; aussi, ne pouvant oublier qu'en 1849, Paris, sous un déluge de calomnies, m'a élu le premier de sa liste, et que la France m'a honoré, alors, de plus de deux millions de suffrages, me trouve-je obligé de leur exposer les motifs d'une telle détermination.

Pourquoi pas de serment ?

N'lire jamais que les principes, je pourrais répondre : parce que j'ai contribué à l'abolir en 1848 comme une source de scandale, une atteinte à la liberté de conscience, une incompatibilité avec la souveraine-é absolue du suffrage universel ; parce qu'enfin il a été tué à jamais au 2 décembre 1851.

Mais cela ne rendait qu'une partie de ma pensée, et je semblerais jeter un blâme sur ceux qui ont cru devoir s'y soumettre, afin de rendre des services, qu'ils ont rendus en effet. Seulement, à chaque chose son temps, à chaque pas un progrès. C'est donc en me plaçant au point de vue même des circonstances présentes, et comme question de conduite actuelle, que je considère le serment comme un danger.

Prêter serment aujourd'hui, c'est pousser au parlementarisme.

Qu'on ne s'y trompe pas : à l'Empire qui s'éteint c'est le parlementarisme qui tend à succéder. J'entends par là ce parti de caste, d'aristocratie, sous lequel le pays s'est pétrifié pendant dix-huit ans, entre ces deux jongleries : *secret sur les questions pendantes, silence sur les faits accomplis* ; ce parti bâtard d'abaissement au dehors, de corruption au dedans, qui n'a pas de nom, à proprement parler, mais encore moins d'entrailles pour le peuple ; qui, après s'être engraissé sous Louis-Philippe, s'est prêté au général Cavaignac comme il s'est prêté à Louis-Napoléon, comme il se préférait demain à une réponse fantaisiste ou à tout autre subterfuge d'ordre, pourvu qu'il dominât en maître et barrât le passage à la démocratie. Nombreux est son armée de privilégiés opulents, rouge sont ses chefs.

N'était la toute-puissante intervention du peuple, il est à craindre, le péril de la situation.

Comment en sortir ?

Est ce en adjugeant quatre députés *constitutionnels* de plus à la gauche, qui les plus grands talents sont venus éclorer et éclore, ont rana cesse contre une majorité compacte, qui peut se diviser demain à propos de l'Empire, sans se diviser jamais contre elle même, serrée qu'elle sera par la cupidité et par la peur ? Je l'ai connue, moi, qui, pendant huit ans, si roulé contre elle mon rocher de Sisyphe.

Aussi est ce alors que j'ai compris qu'il n'y avait rien à faire pour le peuple à moins de sortir de ce constitutionnalisme désormais, et d'entrer dans l'abouti des principes ; est-ce alors qu'à ce fameux banquet de Lille, refusant le *toast* au roi, comme je refuse aujourd'hui le serment, je mettais en déroute le pompeux chef de la gauche parlementaire et les quarante députés qui l'accompagnaient, j'ai ces simples paroles : A la souveraineté du peuple, à l'indépendance, à l'amélioration du sort physique et moral des travailleurs !"

Et cet vrai qu'alors j'entendais les mêmes clameurs qu'aujourd'hui : "Vous divisez, vous perdez le parti !" une création de toutes parts avec une telle fureur, que, par suite de mon refus du toast au roi, seul de tous les députés je n'était pas invité au somptueux banquet de Paris ; et pendant cette colère était manifeste, quelques jours après, j'avais la fortune unique de proclamer la République du haut de l'Hôtel-de-Ville, avec ces mots : "Le deux, cent mille suffrages métamorphosés, par leur courage, en citoyens. Croyez-en ma vivile expérience : l'enfant n'est achevé que par une mutonvre intelligente, et c'est dans les circonstances suprêmes qu'il faut des mesures extraordinaires.

Comment ce serait de l'abstention que d'amener cette lutte de la France et de l'Europe pour l'abolition du serment ? Est-ce qu'ils s'abstiennent en Angleterre quand, pour faire entrer au Parlement un Irlandais, le juif, ils se comptaient sur des candidats inconstitutionnels ? Pas de doute que pour rendre si la faille à une telle coalition le peuple révolutionnaire, maître, elle renaît, le suffrage universel aura son 10 août populaire.

Du reste, tel la coalit à jour fait, tant retrouvé dans autre attardée du serment ? Sont-ce pas après les banquets de Lille, de Dijon, de Châlons ? Personne n'y songe : seulement, Louis Philippe en reçut une blessure mortelle et le constitutionnalisme, de plus en plus discrédité, a le coup de grâce. Ce n'est pas le premier coup de vent, Gens trop prudents, serez-vous moins clairvoyants que le gouvernement lui-même ? Si l'échec est certain, pourquoi celui-ci ne laisse-t-il pas le peuple en dehors de la lutte ? Pourquoi, le nom des insermentés ? Ah ! c'est qu'il sait bien, lui, que dans quelques autres ne gagner bouteur-ment dans la Chambre, ce défi des moeurs n'en serait pas moins irréparable et qu'il ne sera pour ceraient compter !

Mais, pour qu'il en soient, faut-il, avant tout, que le suffrage universel cesse de passer, par ces dédoublements, sous les fourches caudines. S'il est pré, il n'a plus à valoir le bonnet de Gresler.

Ce doit être le premier pas vers la révolution. Les conservateurs, sentant la pyrobolisation, autre fois cause de tem, être, n'a devoir mis plus d'incunu. Les folies et les ruines de l'Empire ne sont burgeon d'un jour, qu'ils infirment la formule dans leur : "Conci ation par la science et la justice le tous les droits et de tous les intérêts ?

Comme moyen, le 89 de la bourgeoisie étendu au peuple, pour que ce soit bien "prolétarien" couvrant tout de mi-ères, disparaisse des faits comme de la langue, et qu'il n'y ait plus que les Tous.

Nos pères avaient trouvé cette magnifique synthèse dans une chaîne immortelle : perfectibilité du fils de la race humaine par la culture égale de l'intelligence et la progression du bonheur physique, sous la féconde influence de la liberté et de la paix.

Ce qui n'était qu'une intuition du génie, les découvertes de l'anthropologie l'ont élevé à la hauteur d'une loi inéluctable.

Oui, n'un qu'il vienne, où qu'il aille, ce monde a eu la positive de transformation et de développement incessant de cerveau et des facultés de la liberté et l'hiérarchie. Donc, toute institution qui y converge est bonne, toute institution qui y résiste est mauvaise.

Si la révolution n'a plus d'adversaire, elle n'ira plus que davantage d'effroi pour cette courte échéance : demain. La période incandescente des révolutions a de mesure comme celle des volcans. Une révolution n'est qu'un éclair, mais qui passe pour communiquer au corps social, avec plus de pureté, plus d'énergie. Non, en avant pour ce grand cri de 1848 ! Qui, sous la forme républicaine, donne à notre prospérité, à notre industrie, à notre commerce, un essor jusque-là inconnu.

En bien ! avec cette foi dans l'âme et ce phare éclatant sous les yeux, marchons sans dévier, d'un pas résolu, au nom de toutes les consciences qui ont voif de liberté et au nom de toutes les misères qui ne peuvent pas attendre plus longtemps.

Salut et fraternité. LEDRU-ROLLIN.

Londres, 7 novembre 1869.

— Le *Figaro* publie la lettre suivante de M. Prévost-Paradol :

Edimbourg, mardi 9 novembre 1869.

Monsieur,

Le *Figaro*, qui va partout, m'apporte ici vo tre bienveillant reproche sur mon absence pendant les élections de Paris, et je suis trop sensible pendant patriote pour n'avoir pas à cœur d'y répondre.

J'ai cru, quitte *foir*, de mon devoir de solliciter les suffrages populaires, et, dans une autre ces tentatives, je n'ai *bâgué* les moyens honnêtes qui pouvaient amener le succès. Je résiste tat de tant d'efforts a été en moyenne *trois mille* pour par élection, accompagnées de bien plus de trois mille injures.

Je ne tombera jamais dans le ridicule de ceux qui se plaignent du peuple français, et je dis volontiers de lui ce que nos ancêtres disaient du roi : "Il est le maître." Mais je suis convaincu que le sens sainement appréciant des intérêts en parlant de lui en Europe, qu'en faisant appréciat de lui, pour avoir l'honneur de le représenter à la Chambre, il faut qu'il soit possible et aussi inutile que le précédent.

Veuillez agréer, etc. PRÉVOST-PARADOL.

OVATION A ROCHEFORT.—On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

Hier soir, vers onze heures, des groupes parcourant le boulevard Montmartre, en criaient : "Vive Rochefort ! Les passants s'arrêtaient en se demandant ce qu'il y avait et quelle était la cause de ces cris. Bientôt on en a eu l'explication.

En effet, on a vu s'avancer une quarantaine d'hommes et de femmes en blouse criant d'une voix fatiguée : "Vive Rochefort !" C'était l'avant garde. Puis, derrière eux, on a vu un fiacre à deux chevaux ; sur le siège, un homme était assis à côté du cocher. Un homme en blouse et coiffé d'un chapeau tenait une des chevaux par la bride et le dirig ait. Le fiacre était entouré d'hommes en blouse qui criaient : "Vive Rochefort ! vive l'ami du peuple ! *Lampion*.

Cet étrange cortége s'est dirigé vers la rue Montmartre. A l'angle de cette rue et du boulevard, les hommes en blouse se sont approchés de la portière du fiacre. Nous avons vu à ce moment M. Rochefort tête nue, se penchant au dehors de la portière et échangeur des poignées de main avec ces individus. Le voiture entourée et suivie de son escorte, a continué son chemin et s'est engagée dans la rue Montmartre. La foule criait : "Vive Rochefort ! vive l'ami du peuple ! Vive la République ! Vive la Commune ! Vive la Commune ! Vive la Commune